

L’ENTPE et Keolis renouvellent leur collaboration par la signature d’un partenariat

Le 13 février 2019 **- Bruno Danet, Directeur Exécutif Groupe Ressources Humaines et Organisation de Keolis, et Jean-Baptiste Lesort, Directeur de l’ENTPE, ont signé un nouvel accord de partenariat, pour une durée de trois ans.**



Cet accord fait suite à une 1ère contractualisation qui a permis, depuis 2014, de mettre en place un programme d'actions riche et diversifié. Les objectifs sont principalement de **répondre aux besoins de recrutement d'ingénieurs et de collaborateurs de haut niveau du Groupe Keolis, et aux attentes des étudiants en matière d'insertion professionnelle.**

Mobilisant de nombreux collaborateurs (opérationnels et recruteurs) du Groupe Keolis, ce partenariat se traduit par l'organisation de **rencontres**, de **visites, d'événements RH** (simulations d'entretien, forums de recrutement) et d' **interventions pédagogiques**, comprenant notamment l'animation d'un *serious game*. Ces actions sont menées auprès des étudiants du cursus ingénieur, du master TURP (transport urbain et régionaux de personnes), ainsi qu'auprès de doctorants et du laboratoire "Transport et mobilité" de l'ENTPE.

Le nouvel accord de partenariat organise et précise les actions qui vont être conduites par Keolis au cours des 3 prochaines années au sein des différentes formations de l'ENTPE (actions pédagogiques, marque employeur, recrutement). Il est également ouvert à d'autres formes de collaboration en formation continue et en recherche.

L'ENTPE et Keolis ont par ailleurs souhaité inscrire ce partenariat à différentes échelles, en mobilisant, pour sa mise en œuvre, les moyens de Keolis, mais aussi ceux de sa filiale Keolis Lyon, l'exploitant des transports en commun lyonnais.

La cérémonie de signature s'est prolongée par une conférence, animée par Bruno Danet et Paul Chaperon, Directeur Commercial et Marketing de Keolis Lyon, afin de présenter la stratégie du Groupe et l'évolution de la mobilité et de ses métiers. L'intervention s'est conclue par un échange avec les étudiants.

À propos de Keolis

Pionnier dans le secteur des transports publics, Keolis s'associe aux décideurs publics pour faire de la mobilité partagée un atout pour les villes et leurs communautés. Reconnu à l'international comme l'opérateur numéro un des tramways et des métros automatisés, Keolis adopte une approche innovante avec tous ses partenaires et filiales (Kisio, LeCab, EFFIA, Keolis Santé et Cykleo) afin de développer de nouvelles formes de mobilité partagée et sur mesure, et renforce son cœur de métier à travers un éventail de modes de transport incluant des trains, bus, cars, trolleybus, véhicules de location privés partagés, navettes fluviales, ferries, vélos, services d'autopartage, véhicules électriques autonomes et téléphériques urbains. En France, Keolis est aujourd'hui le numéro un dans les services de transport médicaux grâce à la création de Keolis Santé en juillet 2017. Le Groupe est également le numéro deux du stationnement à travers sa filiale EFFIA.

L'entreprise est détenue à 70 % par la SNCF et à 30 % par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). Keolis emploie 63 000 personnes dans 16 pays et a enregistré un chiffre d'affaires de 5,4 milliards d'euros en 2017. Chaque année, plus de 3 milliards de voyageurs à travers le monde empruntent les services de mobilité partagée de Keolis.

**Établi historiquement en France, Keolis a développé ses activités en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, en Inde, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, au Portugal, au Qatar, en Suède, au Royaume-Uni et aux États-Unis.*